

RAPPORT ANNUEL 2020





TABLE DE MATIERES

I – A PROPOS D’ASRRAD – CAMEROUN.....	4
I.1 – Presentation d’ASRRAD – Cameroun	4
I.2 – Mission d’ASRRAD – Cameroun.....	4
I.3 – Objectifs spécifiques d’ASRRAD – Cameroun.....	5
II. – CREATION D’ASRRAD – CAMEROUN.....	5
II.1 – Assemblée générale	5
II.1.1 – Assemblée générale de lancement.....	5
II.1.2 – Assemblées générales ordinaires	5
II.2 – Légalisation de l’association.....	6
III- RENFORCEMENT DES CAPACITES	10
IV - Intégration du Mouvement Scaling Up Nutrition(SUN) - Cameroun et participation à la réunion de coordination de la plateforme du Mouvement SUN – Cameroun.....	12
V – ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES.....	12
V.1 - Actions sociales.....	12
V.1.1 - Causerie éducative sur deux thématiques : jeunes filles et Sciences – jeunes filles et comportements déviants.....	12
V.1.2 - Promotion de l’excellence scolaire.....	13
V.2 – Action humanitaire : Soutien aux élèves déplacés internes des régions de Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun et des élèves handicapés et/ou nés des parents handicapés.....	14
VI – FINANCES.....	14
VII – ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES.....	14
ORGANIGRAMME.....	15



ASRADD-CAMEROUN

Alliance Sahélienne de Recherches Appliquées pour le Développement Durable – Cameroun

LISTE DES ABREVIATIONS

ASRADD : Alliance Sahélienne de Recherches appliquées pour le Développement Durable ;

CMR : Cameroun

ODD : Objectif de Développement Durable

HKI : Helen Keller Internationale

ASC : Alliance de la Société Civile

OSC : Organisation de la Société Civil

SUN: Scaling Up Nutrition

I – A PROPOS D’ASRRAD - CAMEROUN

I.1 – présentation d’ASRRAD - Cameroun

L’ASRADD – Cameroun, est une organisation internationale installée au Cameroun depuis 2019 et qui a pour objectif principal, d’améliorer l’accès aux services sociaux de base, le cadre de vie et de protéger l’environnement pour le bien-être des populations africaines en général, et camerounaises en particulier afin d’atteindre les Objectifs du millénaire pour le Développement Durable (ODD).



I.2 – Mission d’ASRRAD - Cameroun

Améliorer l’accès aux services sociaux de base, au cadre de vie et de protéger l’environnement pour le bien-être des populations africaines en général, et camerounaises en particulier afin d’atteindre les objectifs du millénaire visant le développement durable.



I.3 – Objectifs spécifiques d’ASRRAD - Cameroun



Plus spécifiquement, ASRADD - CMR a comme objectifs :

- Améliorer la santé de la population ;
- Lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire ;
- Améliorer l'éducation de base ;
- Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et l'assainissement ;
- Assister les populations en situation d'urgence ;
- Appuyer les communautés de base par les activités génératrices de revenus ;
- Lutter contre la détérioration des conditions écologiques et les écosystèmes ;
- Favoriser et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables ;
- Mener des recherches scientifiques afin de générer les évidences pour informer les politiques et les programmes.

II. – CREATION D'ASRRAD - CAMEROUN

La création d'ASRADD – Cameroun a fait intervenir les assemblées générales et la légalisation

II.1 – Assemblée générale

II.1.1 – Assemblée générale de lancement

Tenue en mars 2020 en présentiel, l'assemblée générale de lancement avait les points ci-dessous inscrits à l'ordre du jour :

- Choix du nom et du siège de l'association ;
- Définition du nombre de poste du bureau exécutif ;
- Désignation du coordonnateur, du secrétaire exécutif et du trésorier de l'association ;
- Adoption des documents statutaires (statuts, règlement intérieur...)

On rappelle que les documents statutaires d'ASRADD – Cameroun ont été calqués sur le modèle d'ASRADD – TCHAD dont elle émane.

II.1.2 - Assemblées générales ordinaires

La première assemblée générale ordinaire s'est tenue en août 2020 en call conference et avait deux points inscrits à l'ordre du jour :

- Désignation des autres membres du bureau ;
- Adoption des documents de fonctionnement comme la charte, la procédure budgétaire et la procédure de gestion.

La deuxième assemblée générale ordinaire s'est tenue en novembre 2020 en call conférence. Les points inscrits à l'ordre du jour sont :

- Présentation des participants et des documents ;
- Définition des domaines clés sur lesquels agir compte tenu du caractère multisectoriel d'ASRADD. Il s'agit de la santé, nutrition, sécurité alimentaire, éducation, formation professionnelle, réponse aux urgences et protection...

- Planification et budgétisation des événements à caractère social (causerie éducative sur deux thématiques : jeunes filles et filières scientifiques – jeunes filles et comportement déviants, promotion de l'excellence scolaire) et à caractère humanitaire (soutien aux élèves déplacés internes des régions de Nord-Ouest et de Sud-Est du Cameroun et des élèves handicapés et/ou nés des parents handicapés).



Assemblées générales en call conférence

II.2 – Légalisation de l'association

En avril 2020, la demande de déclaration d'association a été déposée à la préfecture du département du Mfoundi dans la région du Centre marquant ainsi le début du processus de l'acquisition du statut d' « association légale ».

En juillet 2020, l'attestation de dépôt de la demande de déclaration d'association est signée par le Préfet du département de Mfoundi.

En octobre 2020, le récépissé de déclaration d'association signé par le Préfet du département de Mfoundi est obtenu. Ce document qui atteste de l'existence légale d'ASRADD – Cameroun

En août 2020, d'ASRADD – Cameroun a obtenu son l'attestation d'immatriculation, document attestant qu'elle est en conformité avec les règles de l'administration fiscale au Cameroun

REGION DU CENTRE
DEPARTEMENT DU MFOUNDI
PREFECTURE DE YAOUNDE
SERVICE DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES,
JURIDIQUES ET POLITIQUES



ATTESTATION DE DEPOT DE DECLARATION D'ASSOCIATION

N° **000822** / ADDA/JO6/SAAJP/BAPP

Le Préfet du Département du Mfoundi soussigné,

Atteste que l'association dénommée « ALLIANCE SAHELIEUNE DE RECHERCHES APPLIQUEES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE » (ASRADD-CAMEROUN) a été déposée à la Préfecture du Département du Mfoundi le 28 avril 2020.

En foi de quoi, la présente attestation de dépôt de déclaration d'association est établie et délivrée sur la demande son Président TADIE KAMGA Jean Robert, pour servir et valoir ce que de droit. /-

AMPLIATIONS :

- INTERESSES
- CHRONO
- DOSSIER
- ARCHIVES

YAOUNDE, LE

Pour le Préfet
LE PREFET
et par Délégation

Le 30 Août 2020

03 JUL 2020



Jamba Bikoro Jean Gaston
Secrétaire d'Administration



ASRADD-CAMEROUN

Alliance Sahélienne de Recherches Appliquées pour le Développement Durable – Cameroun

REGION DU CENTRE
Center Region

DEPARTEMENT DU MFOUNDI
Mfoundi Division

PREFECTURE DE YAOUNDE

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES,
JURIDIQUES ET POLITIQUES

BUREAU DES ASSOCIATIONS
ET DES PARTIS POLITIQUES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Republic Of Cameroon

PAIX – TRAVAIL – PATRIE
Peace-Work-Fatherland

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

N° **00 001 464** /RDA/J06/SAAJP/BAPP

Le Préfet du Département du Mfoundi soussigné,

donne aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration d'association tel que prévu par l'article 7 de la Loi n°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association.

Titre de l'association : « ASSOCIATION ALLIANCE SAHELIEENNE DE RECHERCHES APPLIQUEES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE » (ASRADD-CAMEROUN)

Objet : améliorer l'accès aux services sociaux de base, le cadre de vie et de protéger l'environnement pour le bien-être des populations africaines en général, camerounaises en particulier afin d'atteindre les objectifs du millénaire visant le développement durable- consolider les partenariats avec les autres associations poursuivant le même but ainsi qu'avec le secteur public.

Siège social :

YAOUNDE

Administration**

Coordonnateur :

TADIE KAMGA Jean Robert

Secrétaire exécutif :

FUMTCHUM TAMDEM Guy Bertrand

Trésorier :

WAFFO Chrétien

Le présent récépissé de déclaration qui confère à l'association la personnalité juridique nécessaire est établi, signé et délivré pour servir et valoir ce que de droit. /-

AMPLIATIONS :

- MINAT/YDE
- GRC/YDE
- CDT GROUPE/GIE/YDE
- CCRG/YDE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES

YAOUNDE, le

12 OCT 2020

POUR AMPLIATION
Adjoint Préfet

- * Noms, Prénoms, Professions, Domiciles et adresses des responsables actuellement chargés de l'association
* Pièces annexées à la déclaration : deux (02) exemplaires du statut : un (01) P.V.A.G Constitutive

Administrateur Civil



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
République du Cameroun

REPUBLIC OF CAMEROON
République du Cameroun

DGF

ATTESTATION D'IMMATRICULATION
ATTESTATION OF TAXPAYERS REGISTRATION

Raison sociale : **ASRADD- CAMEROUN ()**
Business name

Numéro identifiant unique (NIU) : **M072014960288C**
Unique identification number (UNI)

Centre des impôts de rattachement : **CDI YAOUNDE 3**
Tax center

Régime fiscal : **HORS REGIME D'IMPOSITION**
Tax system

Sans préjudice de poursuites pénales pour fraude fiscale, d'une fine à une amende d'un million (1 000 000) de francs CFA par opération, l'utilisation frauduleuse d'un numéro identifiant fiscal ou comportant des indications erronées. Décret N° 2012/0731 du 13 novembre 2012
Without prejudice to criminal prosecution for tax fraud, given rise to a fine of CFA F one million (1,000,000) per transaction, the fraudulent use of a tax identifier number or one containing incorrect information. Decree N° 2012/0731 of 13 November 2012

Une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à cent millions (100 000 000 000) de francs CFA est appliquée à toute personne ayant frauduleusement facilité, procédé ou tenté de procéder à l'accomplissement d'une obligation fiscale ou l'obtention de documents fiscaux en ligne. Loi des finances 2020. Article L104 bis
A fixed fine that may attain CFA F one hundred million (100,000,000,000) shall be imposed on any person who fraudulently facilitated, carried out or attempt to carry out a tax obligation or obtain tax documents online. Finance law 2020

Cette attestation a été générée par le système d'information de la Direction Générale des impôts le 26 août 2020 à 14:17
This attestation has been generated by the information system of the Directorate General of Taxation on August 26, 2020 at 2:17 PM



III- RENFORCEMENT DES CAPACITES

Dans l'objectif de lutter efficacement contre la malnutrition sur toutes ses formes et de promouvoir la nutrition au Cameroun, HELER KELLER international (HKI) par ailleurs leader du mouvement SUN (Scaling Up Nutrition) a nommé les ambassadeurs de la nutrition qui sont des personnalités utilisant leur popularité et leur influence pour s'engager dans le plaidoyer public et le lobbying afin de mobiliser des ressources pour renforcer la nutrition et faire de la nutrition une priorité politique majeure.

Dans le but d'aider ces ambassadeurs de la nutrition à accomplir efficacement leur mission, HKI a également mis sur pied à la J and A Oben Foundation l'incubateur de nutrition constitué des Associés de Recherche chargés de l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route des Ambassadeurs de la Nutrition du Mouvement SUN.

L'asradd – Cameroun en raison de son expertise dans la lutte contre la malnutrition et la promotion de la nutrition a procédé le 12 décembre 2020 au renforcement des capacités des Associés de Recherches de la J and A Oben Foundation en matière de l'élaboration et la mise en œuvre des feuilles de route des Ambassadeurs de la Nutrition SUN.

Principaux résultats

- Capacité des associés de recherche en matière de l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route des ambassadeurs de la nutrition renforcé.
- Feuille de route des Ambassadeurs de la Nutrition élaborées.
- Les politiques en faveur de de la lutte contre la malnutrition et la promotion de la nutrition renforcées.

IV - INTEGRATION DU MOUVEMENT SCALING UP NUTRITION(SUN) - CAMEROUN ET PARTICIPATION A LA REUNION DE COORDINATION DE LA PATEFORME DU MOUVEMENT SUN - CAMEROUN

L'ASRADD- Cameroun a intégré le Mouvement SUN en juillet 2020. Elle a pris part le 30 octobre 2020 dans les locaux de HKI à la réunion de coordination de la plateforme du Mouvement SUN – Cameroun. Cette rencontre avait un double objectif :

- Evaluation des activités du Mouvement SUN - Cameroun ;
- Définition des Termes De Référence pour le consultant devant rédiger la stratégie de mobilisation des ressources organisation de la société civile (OSC) – SUN- Cameroun

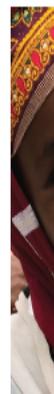


Alliance de la Société Civile CAMEROUN

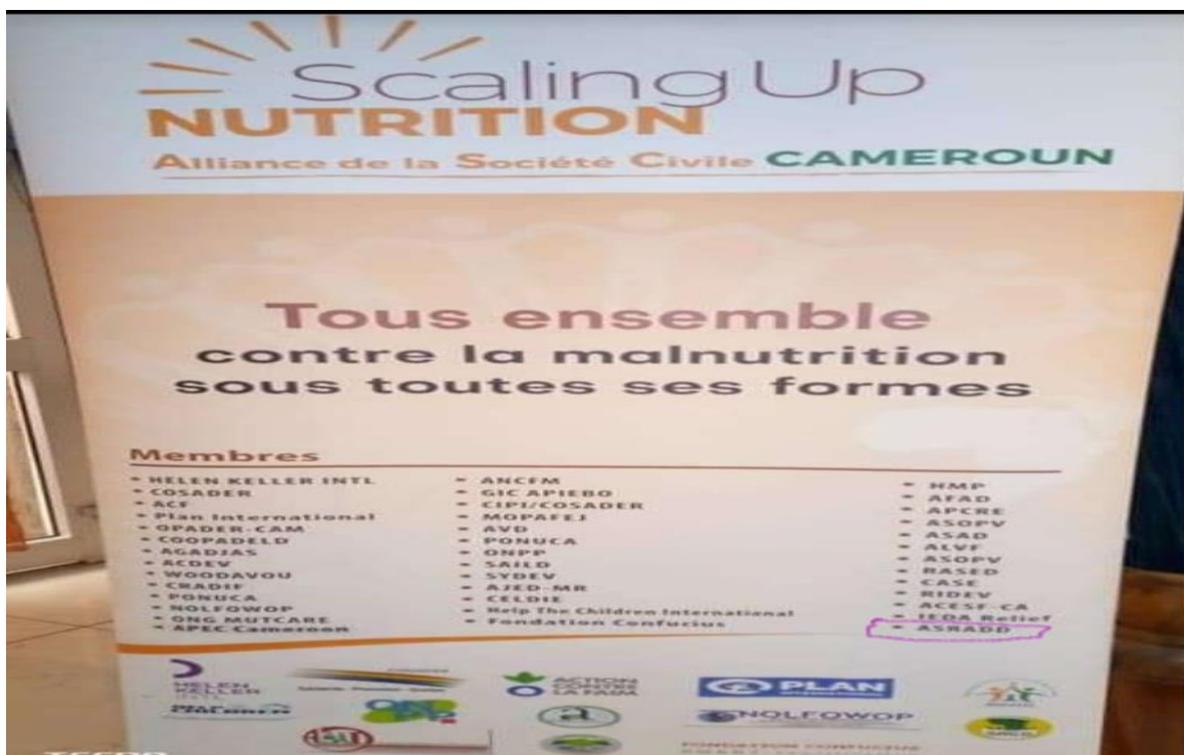
Fiche d'Information

Mouvement SUN au Cameroun

Le 25 mars 2013 la République du Cameroun a rejoint le Mouvement SUN. Plusieurs progrès dans la lutte contre la malnutrition sont depuis lors attribuables à cette adhésion, notamment dans le domaine du plaidoyer et de la coordination des acteurs de la Nutrition dans le pays. Le pays a établi un réseau d'organisation de la société civile la même année. Celle-ci s'est redynamisée en 2018 s'engageant à contribuer à l'élimination de toutes formes de malnutrition d'ici à 2030.



Adhésion du Cameroun au Mouvement-SUN



Présence effective d'ASRADD- Cameroun au sein du Mouvement-SUN

V – ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES

V.1 - Actions sociales

Plusieurs actions sociales ont été menées au cours de l'année 2020 dont les sont la causerie éducative et la promotion de l'excellence

V.1.1 - Causerie éducative sur deux thématiques : Jeunes filles et Sciences – Jeunes filles et comportements déviants

Elle a eu lieu le 22 décembre au complexe scolaire de Mbo-Yom dans la salle polyvalente du Lycée de Mbo-Yom. Elle était animée par des experts en sciences de l'éducation. Devant plus de 150 participants réunis dans la salle polyvalente du lycée de MBO-YOM, il a été question lors de cette causerie éducative entre autres d'encourager les jeunes filles à embrasser davantage les filières scientifiques, d'inviter les jeunes filles à s'éloigner des comportements déviants en les sensibiliser sur les conséquences négatives des comportements déviants, de gestion bénéfique des périodes creuses (conges et vacances) et de les imprégner d'une méthodologie adéquate pour l'atteindre des objectifs. L'engouement suscité par cette causerie notamment à travers les échanges productifs qui s'en sont suivis a permis de voir des enfants très intelligents qui ne demandent qu'à être encadrés afin de faire de meilleurs choix de formation et de carrière.



Causerie éducative sur deux thématique : Jeunes filles et Sciences – Jeunes filles et comportements déviants au complexe scolaire de Mbo-Yom

V.1.2 - Promotion de l'excellence scolaire

Le 23 décembre 2022 s'est tenue dans le campus du complexe scolaire (écoles publiques maternelle, primaire et secondaire) de Mbo-Yom à Bandjoun dans la région de l'Ouest-Cameroun, s'est tenue la cérémonie de remise des bourses d'excellence aux meilleurs élèves et enseignants du complexe scolaire de Mbo-Yom.



Remise des bourses d'excellences, des bourses spéciales et des prix respectivement aux meilleurs élèves, des élèves défavorisés/vulnérables et meilleurs enseignants du complexe scolaire de Mbo-Yom



Remise des bourses d'excellence et des bourses spéciales aux meilleurs élèves et élèves défavorisés/vulnérables du complexe scolaire de Mbo-Yom

V.2 – Action humanitaire : Soutien aux élèves déplacés internes des régions de Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun et des élèves handicapés et/ou nés des parents handicapés

La principale action humanitaire menée en 2020 est le soutien accordé aux élèves déplacés internes et élèves handicapés et/ou nés des parents handicapés.

Le 23 décembre 2022 s'est tenue dans le campus du complexe scolaire (écoles publiques maternelle, primaire et secondaire) de Mbo-Yom à Bandjoun dans la région de l'Ouest-Cameroun, s'est tenue la cérémonie de remise des bourses spéciales aux élèves déplacés internes et élèves handicapés et/ou nés des parents handicapés du complexe scolaire de Mbo-Yom.

VI – FINANCES

Au courant de l'année 2020, ASRADD - Cameroun a eu une entrée de FCFA 260 000 (deux cent soixante mille francs) et une sortie équivalente à l'entrée.

VII – ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

A peine créée en 2020, l'ASRADD-CMR au cours de la même année a marqué sa présence sur le terrain du social et de l'humanitaire grâce à une l'administration performante et des ressources humaines très compétentes.



ORGANIGRAMME

Coordonnateur National

Secrétaire Executif

Trésorier

Directeur des programmes